



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Procès-verbal N° 02/2023

Séance du jeudi 2 novembre 2023 à 18h30

Foyer de la Maison pulliérane

Sous la présidence de Monsieur Fritz Burri

Le Président, M. Fritz Burri, ouvre la séance à 18h30 et remercie la Commune de Pully pour la mise à disposition de la salle.

Il présente ses vœux de prompt rétablissement à M. Jean-Claude Rochat.

Il salue la présence des personnes suivantes : les membres du Comité de direction, à savoir M. Jean-Marc Chevallaz, président, Mmes Céline Dillner-Reichen et Nathalie Greiner, M. Gil Reichen, M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, le Premier-Lieutenant Christian Baeriswyl, chef des Services généraux, l'Adjudant-chef Christophe Aeby, chef Police mobile, Mme Corinne Fleury, assistante de direction, M. Olivier Burnet, Président du Conseil communal de Pully, Mme Katia de la Baume, 2^{ème} Vice-Présidente du Conseil communal de Savigny, Mme Claude Savoca, secrétaire administrative.

1. Appel et acceptation de l'ordre du jour

Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire, procède à l'appel. Mme Stéphanie Ganour-Gumy et M. Philippe Haldy sont excusés.

Sont présents : M. Christian Aeschlimann, M. Jean-Charles Bartolacelli, M. Fritz Burri, M. David Chassot, M. Gérald Cuche, M. Xavier de Landerset, M. Dominique Favre, M. Benoît Grossenbacher, M. David Hausermann, Mme Nathalie Lude, Mme Lydia Masméjan, M. Philippe Michelet, M. José Sanchez, Mme Daphnée Schäppi, Mme Anne Schranz, M. Jean-François Spring et Mme Lena Yersin. 17 membres étant présents, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements du Président à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président fait lecture de la lettre de démission de Mme la Conseillère Stéphanie Ganour-Gumy à qui il adresse ses remerciements pour le travail accompli et souhaite plein succès dans la poursuite de ses activités. Renseignements pris, aucun représentant n'a, à ce jour, été désigné pour son remplacement. Ce point sera traité lors de la prochaine séance du Conseil.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction, informe de ce qui suit :

Projet Odyssee, outil permettant de renouveler le système d'information central des polices vaudoises : ainsi que les Membres en ont été informés lors de la séance du mois de juin, la société XPlain a subi une cyberattaque ayant engendré une fuite d'informations portant sur 900 gigas de données, dont un certain nombre ont été mises en ligne sur le darknet. La Confédération, ainsi que plusieurs cantons sont concernés par cette fuite. Un certain nombre d'enquêtes ont été ouvertes afin de déterminer les contextes et raisons, qu'elles soient individuelles et/ou systémiques, ayant conduit la Police fédérale à envoyer des données sensibles à XPlain. Les données vaudoises dépendant de notre Canton ont dû être identifiées, catégorisées et analysées. Actuellement, dans le cadre du programme, les travaux de formalisation des besoins continuent tout en évaluant les potentielles conséquences de la situation de la société XPlain sur le programme Odyssee. L'audit mené par la Direction Générale des Systèmes d'Information du Canton (DGNSI) a confirmé l'intégralité du code de l'application centrale Polaris et par conséquent autorisé l'avancement des tests pour le programme. Dans ce contexte et conformément aux décisions du Comité de pilotage Odyssee, les équipes de programme DGNSI ont poursuivi les travaux et restent mobilisées pour mener à bien le projet. Toutefois, le programme avance et les travaux qu'il implique désormais seront de moins en moins transposables, donc potentiellement perdus en cas de changement d'outil. Un suivi étroit est donc réalisé. Des démarches en vue de clarifier la situation juridique et les marges de manœuvre qu'elle offre, de même que d'analyser les conséquences financières des différentes variantes envisageables ont été initiées et devraient aboutir courant novembre. Une prise de décision devra intervenir d'ici la fin de l'année 2023.

Projet INOPIA, lié à la problématique de la pénurie d'énergie : bien que la situation soit sous contrôle, il n'en demeure pas moins que la situation géopolitique est tendue à l'Est. Dès lors nous serions prêts, en cas d'événements impactant la production, pour autant que les Membres du Conseil approuvent le Préavis 03-2023 soumis lors de la séance de ce jour.

Péréquation intercommunale vaudoise : les assemblées générales des deux associations de communes ADCV et UCV ont accepté le calcul de la nouvelle facture policière, sous réserve de l'approbation du Grand Conseil. Pour rappel, total de la facture policière : CHF 71 millions répartis à raison de 65% à charge des communes déléguant leurs tâches de police à la Police cantonale, pour un montant d'environ CHF 46 millions, et 35% répartis sur toutes les communes, selon leur population, pour un montant d'environ CHF 25 millions. Le sujet sera traité par le Grand Conseil au printemps 2024 avec une date d'entrée en vigueur toujours fixée au 1^{er} janvier 2025.

M. Chevallaz indique que la cérémonie d'assermentation et de promotions de la PEL aura lieu le 5 septembre 2024.

5. Assermentation de M. Dominique Favre

M. Dominique Favre, membre du Conseil communal de Pully, a été désigné pour succéder à M. Marc Lebel. Après s'être présenté, M. Dominique Favre est assermenté par le Président du Conseil.

6. Préavis du Comité de direction N° 03-2023 – Crédit complémentaire pour l'achat d'un groupe électrogène de secours

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, M. Jean-Charles Bartolacelli, membre de la Commission de gestion. Ce dernier donne lecture du rapport de la Commission et invite les membres à adopter ses conclusions qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président ouvre la discussion.

M. Hausermann demande si la génératrice sera entreposée devant le poste de police durant tout l'hiver ou uniquement en cas de besoin. M. Chevallaz lui répond que cette dernière ne sera mise en place que dans la mesure où la situation venait à être estimée comme critique. Il précise qu'il y aura une chaîne entre la Confédération, les cantons et les communes afin d'évaluer la situation et décider d'un potentiel plan d'économie ou de coupure.

M. Hausermann demande si le stockage de la génératrice dans les locaux de la Damataire aura des conséquences financières. M. Chevallaz lui répond que cette dernière sera entreposée dans des locaux aujourd'hui déjà mis à disposition par la Ville de Pully et qu'il ne devrait dès lors pas y avoir de frais supplémentaires.

La parole n'étant plus demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 03-2023 est accepté à l'unanimité.

7. Préavis du Comité de direction N° 04-2023 – Budget 2024

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, Mme Anne Schranz, présidente de la Commission de gestion. Cette dernière indique ne rien avoir à ajouter à son rapport. Elle relève toutefois l'augmentation des charges de personnel, augmentation détaillée à deux reprises dans le rapport et pleinement justifiée. C'est donc à l'unanimité que la Commission de gestion invite les membres à adopter les conclusions du rapport qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président passe en revue le budget 2024 par centres de charges et ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 04-2023 est accepté à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

Les Membres sont informés que les prochaines séances du Conseil intercommunal sont fixées au jeudi 30 mai 2024 à la Grande Salle de Paudex et jeudi 14 novembre 2024 à la Grande Salle de Belmont.

Au terme de la séance, Monsieur Jean-Marc Chevallaz, Municipal à Pully, convie les conseillères et conseillers à un apéritif.

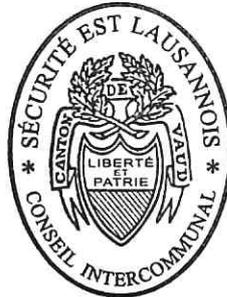
La séance est levée à 19h05.

Pully, le 24 avril 2024

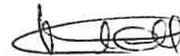
Le Président



Fritz Burri



La Secrétaire



Anne-Françoise Richard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron